

ASSOCIATION DU FOYER SAINT PAUL



MENUS

DES REPAS A DOMICILE

du 25.09.2017 au 29.09.2017

semaine : 39

	orig.	allergène	MIDI	Nbre	orig.	allergène	SOIR	Nbre
LUNDI	Suisse	7	Terrine de campagne			1+7+9	Bouillon aux vermicelles	
	Suisse	1+7+9	Sauté de veau aux pleurottes			1+3+6+7	Quiche aux asperges	
		1+3+7+9	Spätzli			3+10+12	Salade de feuille de chêne	
		1+7+9	Haricots verts			12	Cerises au kirsch	
		1+3+5+6+7+8	Pâtisserie					
MARDI		1+7+9	Crème de pois chiche			1+7+9	Crème de céleri	
	Irlande	1+7+9	Sauté d'agneau à la coriandre			1+4+7+9	Gratin de courge et saumon	
		1+7+9	Semoule			7	Riz au lait	
		1+7+9	Ratatouille					
		1+6+7+8	Mousse au marron					
MERCREDI		1+7+9	Crème de courgette			1+7+9	Potage freineux	
		1+4	Sticks de poissons		Suisse	1+3+6+7	Quiche lorraine	
		3+10	Sauce tartare			3+10+12	Salade de tomates	
		1+7+9	Ebly				Coupe de myrtilles	
		1+7+9	Emincé de fenouil					
	3+6+7	Flan chocolat						
JEUDI		3+9+10+12	Salade de céleri			1+7+9	Crème Dubarry	
	Suisse	1+7+9	Haut de cuisse de poulet			1+7	Beignet aux pommes	
			à l'estragon			1+7	Crème anglaise	
		1+7+9	Purée de pommes de terre			7	Fromage blanc au miel	
		1+7+9	Brocolis					
		Salade de fruits						
VENDREDI		1+7+9	Soupe à l'oignon			1+7+9	Crème de cerfeuil	
	Suisse	1+7+9	Emincé de bœuf			1+7+9	Pizza végétarienne	
			aux poivres			3+10+12	Salade iceberg	
		1+7+9	Pâtes au beurre			8	Pomme au four	
		1+7+9	Carottes aux herbes					
	3+7	Meringue à la crème double						

Nom :

Prénom :

Adresse:

Téléphone:

Liste des allergènes au verso

Madame, Monsieur,

La législation actuelle et tout particulièrement l'application de l'ordonnance OEDAI sur les denrées alimentaires nous oblige à vous signaler la liste des **allergènes** potentiellement présents dans les menus que nous vous proposons.

Chaque **allergène** est représenté ci-dessous et le **numéro correspondant** est indiqué sur votre fiche de commande dans la colonne indiquant : allergène.

1 = Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut) et produit à base de ces céréales

2 = Crustacés et produits à base de crustacés

3 = Œufs et produits à base d'œufs

4 = Poissons et produits à base de poissons

5 = Arachide et produits à base d'arachide

6 = Soja et produits à base de soja

7 = Lait et produits à base de lait (y compris le lactose)

8 = Fruits à coque (amandes, noisettes, noix de cajou, noix de pécan, noix de Macadamia, noix du Brésil, noix du Queensland, pistaches), et produits à base de ces fruits.

9 = Céleri et produits à base de céleri

10 = Moutarde et produits à base de moutarde

11 = Graines de sésame et produits à base de graines de sésame

12 = Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10mg/l (exprimés en SO₂)

13 = Lupin et produits à base de lupin

14 = Mollusques et produits à base de mollusques

Il nous paraît important de vous informer que l'identification des éléments ci-dessus dans nos listes de repas ne modifie en rien l'élaboration et le conditionnement des menus que vous êtes habitué(e) à recevoir. De même, et, malgré toutes nos précautions, nous ne sommes pas en mesure de vous garantir, lors de la fabrication, l'exclusion d'un ou de plusieurs allergènes dans les listes de repas que nous vous proposons.

Nous vous rappelons qu'il vous est impossible de modifier les menus proposés. En cas de problème ou d'allergie connue à tel ou tel plat nous vous invitons à choisir l'autre menu du jour.

En vous remerciant pour la confiance et la fidélité que vous nous témoignez, nous vous adressons, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

